



MAIRIE D'ALLAINVILLE AUX BOIS

(YVELINES)

DEPARTEMENT
DES YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE RAMBOUILLET

CANTON DE
RAMBOUILLET

ARRETE MUNICIPAL N° 25-21

Reconnaissance des réseaux eaux usées et eaux pluviales, levés topographiques, mesures et investigations nocturnes, inspections télévisées et tests à la fumée.

Le maire de la commune d'Allainville aux Bois

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213,6 ;
- VU le code rural, et notamment les articles L 161.5 et D 161.10 ; VU le Code de la Route, et notamment ses articles R 110.1, R 110.2, R411.5, R 411.8, R 411.25 à R 411.28, R 412.29 à R 412.33, R 413.1, R 414.14, R 417.6 ;
- VU le Code de la Voirie Routière et notamment ses articles L113.1 et R 113.1 ;
- VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ;
- VU l'instruction interministérielle de la signalisation routière (Livre I) approuvée par arrêtés interministériels du 7 juin 1977 modifié et modifiée par les arrêtés interministériels des 6 novembre 1992, 8 avril et 31 juillet 2002.
- VU la demande de la société SAS BFIE de CHAMPHOL au 14, rue du bois Musquet (28300)

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre de la reconnaissance des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, levés topographiques, mesures et investigations nocturnes, inspections télévisées et tests à la fumée.

L'ensemble des travaux seront prévus sur une durée de 500 jours à compter du 6 décembre 2021.

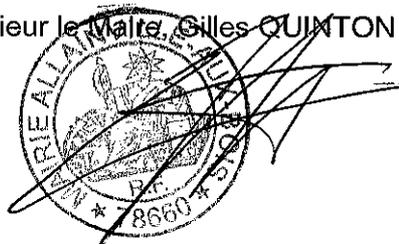
Article 2 :

La société société SAS BFIE pourrait effectuer une restriction de la circulation.

Copie : Pompiers
Gendarmerie
La poste
Sictom de Rambouillet
Riverains
Transdev

Allainville-aux-Bois le, 14 décembre 2021

Monsieur le Maire, Gilles QUINTON





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : SAS.BFIE Représenté par : Fabrice.BUSSON, Président
Adresse Numéro : 14 Extension : Nom de la voie : Rue du Bois Musquet
Code postal 28300 Localité : CHAMPHOL Pays : France
Téléphone 023722327 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : ibrouard @ bfie-conseils.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal _____ Localité : Pays :
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal _____ Localité : Toute la commune d'Allainville-aux-Bois

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Reconnaissance des réseaux eaux usées et eaux pluviales, levés topographiques, mesures et investigations nocturnes, inspections télévisées et tests à la fumée
Date prévue de début des travaux : 06122021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 500

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 500 Date de début de réglementation 06122021
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Pendant quelques minutes, il peut y avoir une restriction de la circulation
(ouverture de regards)

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Cf mail joint
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 25 11 2021

Nom : BUSSON Prénom : Fabrice Qualité : Président

FABRICE
BUSSON

Signature numérique
de FABRICE
BUSSON
Date : 2021.11.25
10:28:21 +01'00'